CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E84416** **VALABLE JUSQU'AU** **17/01/2027**

ÉDITÉ LE 16/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY
Siret : 493 854 855 00019
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 2113616-0
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 579962Z1247000/001 334727/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 579962Z1247000/001 334727/0
Situation fiscale et sociale : A jour au 01/07/2026

Raison sociale : ENTREPRISE GENERALE DE RENOVATION GACHET 91

41 RUE JEAN PHILIPPE RAMEAU
GRAVIGNY
91160 LONGJUMEAU

Téléphone : 01 64 48 56 09 **Fax :** 01 64 48 70 21
Portable : 06 07 13 26 32
Responsabilité légale :
VINHAS AURÉLIA GÉRANT

Site Internet :
E-mail : gachet91@wanadoo.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 634 436 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	5	10/09/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/09/2026 19:13

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.